

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La Belgique est-elle laïque?

*À propos du livre de
Jean-Philippe Schreiber*

Dossier n° 2015 - 016

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2015 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*

n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*

n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*

n° 100 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

La Belgique est-elle laïque ?

À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber¹

En 1950, la Belgique a connu une guerre, appelée la guerre scolaire qui a opposé les laïques aux religieux, à l'époque principalement, les catholiques, pour des droits et pour la gestion de l'enseignement. C'est pour ça qu'on l'a appelée la guerre scolaire.

Et 2015, avec cette question des cours de morale et de religion a surgi, a réveillé cet épisode de notre histoire, et a remis au devant de l'actualité des questions que soulève le livre de Jean-Philippe Schreiber autour duquel nous avons souhaité ouvrir le débat.

Peut-on parler de la Belgique comme d'un État laïque ? C'est la question soulevée dans le livre La Belgique, État laïque... ou presque. Du principe à la réalité... Et que signifie le « ou presque » qui interpelle dans le titre de ce livre ?

Ces dernières années plusieurs parlementaires fédéraux, plusieurs responsables politiques, plusieurs intellectuels ont plaidé pour que la Belgique inscrive la laïcité ou les séparations – certains utilisent le terme laïcité, d'autres le mot séparation –, dans notre *Constitution* qui, en effet, ne comporte pas expressément ces termes dans ces articles. Une double interrogation survient quant à ce vœu, qui peut être considéré comme tout à fait honorable au vu de l'évolution de notre pays en matière de débat sur la place des religions, sur la place des cultes, sur la place des convictions, dans l'espace public, dans notre société. Notons d'abord que la Belgique est un État laïque, et c'est le constat historique et juridique posé dans le livre de

¹ Jean-Philippe SCHREIBER est diplômé de l'Université libre de Bruxelles et de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), docteur en philosophie et lettres (1993), il est depuis 1996 professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il a dirigé de 2003 à 2007 le *Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité* (CIERL), dans lequel il a fait toute sa carrière. Professeur ordinaire à l'ULB, il y enseigne notamment l'histoire des religions et des institutions. Il est également directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Il a créé un portail *internet* intitulé *Observatoire des Religions et de la Laïcité* (ORELA), site d'information et d'analyse sur l'actualité des religions.

Jean-Philippe Schreiber. Dès lors, il serait peut-être inutile, superfétatoire, d'inscrire la laïcité ou la séparation dans une *Constitution* qui est déjà laïque ou séparatrice. En outre inscrire la laïcité dans la constitution, cela peut-être très bien ; cela peut-être un acte militant en des temps où l'égalité des citoyens est un peu mis à mal par les politiques de diversités culturelles, notamment.

Finalement, inscrire la laïcité dans la *Constitution* revient, si on s'en contente, à proclamer une laïcité un peu déclamatoire, à savoir qu'on se réjouit d'un terme dans la *Constitution*. Mais si l'on ne va pas au bout des conséquences de cet acte, si on ne travaille pas réellement à la laïcisation d'un pays qui mérite de mener la laïcité à son terme, si on ne va pas dans cette dynamique de laïcisation, inscrire la laïcité dans la *Constitution* n'a pas beaucoup de sens.

L'autre propos du livre de Jean-Philippe Schreiber, c'est de dire qu'en effet la Belgique est un État laïque et un état séparateur, mais que si l'on veut aller au bout de ce processus, il y a encore un certain nombre d'étapes à franchir pour faire de la Belgique véritablement un État laïque.

Le propos est ancré dans une dimension à la fois juridique, mais surtout historique. Le texte de la *Constitution* de 1831 est un texte majeur sur les questions qui nous occupent : liberté de conscience, les religions, les cultes, le financement des cultes. C'est un texte qui n'a pratiquement pas changé depuis 1831. Ce sont toujours les mêmes articles qui ont simplement changé de numéros ; ce sont les mêmes articles qui régissent la situation des cultes, de la liberté de conscience et des religion dans notre pays.

C'est vrai qu'on peut s'étonner de cette permanence, alors que la Belgique a beaucoup changé, qu'elle s'est fédéralisée, qu'elle a modifié beaucoup d'articles de son texte fondamental. On peut s'interroger sur cette continuité qui révèle le fait. Il est des questions sur lesquelles on ne veut peut-être pas trop débattre, parce qu'elles sont extrêmement sensibles et qu'elles ont été à l'origine, notamment, de deux guerres scolaires, mais peut-être aussi parce que le texte de 1831 en la matière est extraordinairement révolutionnaire. Il est d'un libéralisme qu'on ne connaît pas ailleurs dans le monde à l'époque, en tout les cas pas sur le continent européen, qu'on ne connaît guère qu'aux États-Unis, qui ont effectivement inscrit la séparation des Églises et de l'État, du religieux et du politique dans leur *Constitution* en 1787 (en réalité en 1791 quand les dix premiers amendements ont été ajouté au texte de la *Constitution* américaine).

La *Constitution* belge de 1831 est extraordinairement libérale : elle inscrit dans son texte une série de libertés qui sont complètement inusitées alors en Europe, et qui, notamment, reconnaissent la liberté de conscience,

*La Belgique est-elle laïque ?
À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber*

la liberté de culte parmi une série de libertés qui font de la Belgique, un pays très en avance sur son temps. Il se fait que la Belgique inscrit très clairement, même si le terme n'apparaît dans son texte, la séparation l'Église et de l'État dans son texte en 1831. Si le terme n'apparaît pas dans le texte constitutionnel, l'interprétation qui en sera faite indique clairement la séparation. Un arrêt célèbre de la Cour de Cassation, en 1847, dit bien que la *Constitution* belge est une *Constitution* qui impose la séparation absolue de l'Église et de l'État.

Ce texte de 1831, non seulement inscrit la séparation au cœur du système belge de régulation des cultes et des convictions, mais en outre, ce texte est également laïque. Le terme de laïcité n'y apparaît pas, tout simplement parce que le mot « laïcité » n'existait pas dans le vocabulaire de la langue française de l'époque. Il a été créé et a commencé à être utilisé à partir des années 1870. On ne l'utilisait, auparavant, que comme adjectif.

Si l'on examine de près le texte, la laïcité s'y retrouve à travers un tout petit alinéa, qui, aujourd'hui, figure dans l'article vingt-et-un de la *Constitution*.

Un petit alinéa qui a été ajouté, alors, qu'il était parfaitement inutile, d'un point de vue formel du moins. Un alinéa qui indique que le mariage civil précèdera le mariage religieux. Pour paraphraser, on parle de bénédiction nuptiale. C'était inutile parce que cette close figurait déjà dans le droit civil et pénal belge depuis le code Napoléon.

Alors pourquoi l'inscrit-on dans la *Constitution* en 1831 ? C'est parce qu'un homme qui s'appelle Eugène Defacqz², jeune parlementaire libéral, franc-maçon, va se battre pour tenter d'imposer cette close, dont l'ajout n'était pas indispensable. Cette addition correspond à une situation qui ne plaît pas à l'Église catholique, mais Eugène Defacqz va se battre et on peut considérer d'une certaine façon que si les catholiques d'opinion au sein de l'assemblée constituante – le Congrès national – ont accepté cette close, c'est qu'en contrepartie ils ont obtenu la liberté de l'enseignement à laquelle ils tenaient tant. Et, vous avez donc dans cette *Constitution* de 1831, un article qui établit très clairement la primauté, la préséance du pouvoir civil sur le pouvoir religieux – ce qui est proprement révolutionnaire à l'époque – et qui inscrit très clairement la laïcité telle que nous la comprenons aujourd'hui au cœur du système belge tout à fait

² Henri-Eugène-Marie DEFACQZ est un homme politique libéral et un magistrat belge du XIX^e siècle, originaire d'Ath et mort à Ixelles.

original, qui sépare l'Église de l'État septante ans avant la France, alors que celle-ci se vante d'être un État laïque par excellence.

Septante ans avant la France, la Belgique institue un système qui est tout à fait novateur sur la scène européenne. La France a inscrit une loi de séparation dans son système juridique en 1905. La Belgique le fait en 1831. Et contrairement à la France, où cela se produira à la suite d'une tension très forte, en Belgique, cette séparation est le fruit d'un accord entre deux tendances idéologiques opposées, les catholiques et les libéraux.

Les deux partis veulent la même chose, appellent cette séparation de leurs vœux. Les catholiques parce qu'ils veulent désormais que l'Église soit pleinement indépendante, ne subisse plus l'intrusion de l'État, du pouvoir politique. L'Église veut son autonomie pleine et entière et c'est pour ça que les parlementaires catholiques votent la séparation. Quant aux libéraux, c'est pour des raisons idéologiques, parce qu'ils veulent que cette liberté, parmi d'autres, soit inscrite au cœur du texte constitutionnel de cet État libéral par excellence qu'est la Belgique au moment de sa constitution.

Aussi le texte qui n'a pas changé, est non seulement séparateur, mais laïque.

Ce qui s'est produit, c'est que l'histoire de Belgique a démenti l'accord tacite, voire même formel, entre catholiques et libéraux d'opinion de 1831. Très vite, cet unionisme, ces sentiments partagés au moment de l'indépendance ont vécu parce que la guerre idéologique entre ces deux partis, a vite pris le dessus. Et l'interprétation qu'a fait le monde catholique de la *Constitution* de 1831, l'a amené, en quelque sorte à en pervertir le sens originel, en pervertir le caractère séparateur et laïque pour imposer la domination d'une famille idéologique – la famille catholique – sur les structures, sur les institutions et sur la vie politique de l'État belge. Deux guerres scolaires ont marqué au cœur du système avec une violence terrible le désaccord idéologique qui s'est principalement exprimé à travers le lieu où se jouait la séparation, à savoir l'école et l'enseignement.

La Belgique, originellement et structurellement, est laïque. Cette laïcité a été mise à mal et nous nous trouvons, aujourd'hui, dans un système où nous portons l'héritage de ce désaccord idéologique. Nous avons toujours un enseignement dual qui reflète les désaccords d'antan. Nous n'avons pas un grand enseignement public qui signifierait vraiment la laïcité parce qu'il y a eu, en quelque sorte, eu une défaite de la laïcité qui n'est pas parvenue à imposer que l'école publique prédomine. Nous sommes, aujourd'hui, dans cette situation où la majorité des parents, en Belgique, confient leurs enfants à l'enseignement libre confessionnel privé, subventionné par les pouvoirs

La Belgique est-elle laïque ?
À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber

publics, alors qu'une minorité les confie à l'enseignement officiel. Il y a donc une série d'éléments qui contredisent une laïcité aboutie.

Aujourd'hui, pour se défaire des archaïsmes, de la pesanteur d'un système belge qui a trop longtemps vécu sur l'héritage de ses désaccords idéologiques, il serait peut-être temps d'avancer.

Quatre chantiers

Quels sont ces quatre chantiers qui permettraient de se retrouver en phase, véritablement en accord, avec le texte originel, avec cette *Constitution* qui est toujours là, mais qui n'est pas tellement respectée ?

Quels sont ces quatre chantiers qui permettraient d'achever la laïcisation de la Belgique, qui, d'une certaine façon, a beaucoup évolué ces vingt dernières années ?

– Cette Belgique qui longtemps a été soumise parce que la majorité des Belges était catholique, de culture ou de pratique. Cette Belgique qui, longtemps, a été sur le plan de ses normes, sur le plan de sa morale, soumise aux normes d'une famille idéologique, à savoir le monde catholique. La sécularisation s'est développée à partir des années soixante, déjà au lendemain de Vatican II, mais surtout avec un verrou qui a sauté en 1990, lorsque l'on a, enfin, en Belgique, dépénalisé l'interruption volontaire de grossesse. Quelque chose s'est passé, et depuis vingt-cinq ans, notre droit a évolué et a fait de la Belgique un des pays les plus progressistes au monde, si pas un des plus laïques au monde, sur le plan symbolique. Dans la mesure où, après avoir dépénalisé l'IVG et à la faveur d'un « gouvernement arc-en-ciel³ » qui, pour la première fois depuis près de cinquante ans, excluait les sociaux chrétiens et les démocrates chrétiens. La Belgique a adopté une série de dispositions légales sur l'euthanasie, sur l'extension de l'euthanasie aux mineurs, sur le mariage homosexuel, sur l'adoption des homosexuels, etc... en matière de bioéthique aussi, bien sûr.

Au milieu des années 2000, la Belgique a adopté une série de dispositions qui font de ce pays un pays extraordinairement avancé, progressiste, ce qui

³ La coalition arc-en-ciel (ou *paars-groen* en néerlandais) est le nom sous lequel fut désigné usuellement en Belgique le premier gouvernement de Guy VERHOFSTADT, entre juillet 1999 et juin 2003, qui alliait socialistes (flamands et francophones), libéraux (flamands et francophones) et écologistes (flamands et francophones), envoyant dans l'opposition la famille sociale-chrétienne (CVP, devenu CD&V, et PSC, devenu CDH) qui n'avait plus quitté le pouvoir depuis quarante ans.

contraste complètement avec son passé très catholique et sa soumission d'autrefois à la morale catholique.

Mais cela ne suffit pas, parce qu'il reste des chantiers à ouvrir, rouvrir, continuer. Quels sont ces quatre chantiers ?

D'abord celui où sans doute les enjeux sont les moins essentiels parce que les choses ont déjà évolué et vont certainement continuer à évoluer. C'est ce qui touchent précisément à l'ordre symbolique, c'est ce qui touche notamment aux protocoles, c'est ce qui touche aux congés scolaires et officiels qui sont encore largement marqués du sceau d'une culture chrétienne qui aujourd'hui ne concerne plus qu'une minorité de citoyens dans ce pays. Sur ces questions-là, les choses ont déjà bien évolué et ne fût-ce que par la diversité culturelle, le multiculturalisme de société amène à considérer autrement les choses désormais. Ce chantier-là va, sans doute, évoluer de lui-même.

– Le deuxième chantier, concerne bien sûr les cours de religions et de morale à l'école officielle qui nous sont imposés depuis le Pacte scolaire de 1958. Le Pacte scolaire a eu une incidence énorme sur ce *consensus* belge et sur le fait que malgré la sécularisation de notre société durant ces cinquante dernières années, on n'a pas osé, politiquement, rouvrir le débat. Le politique était tétanisé à l'idée de ressortir la hache de guerre et de voir les violences qui s'étaient exprimées durant les années cinquante ressurgir dans une société déjà très en crise. Mais, aujourd'hui, les temps sont mûrs pour rouvrir ce dossier dans la mesure où nous ne sommes plus du tout dans le contexte qui est celui qui a pacifié cette guerre scolaire à la fin des années 1950.

Pour les cours de religions et de morale, les choses ont déjà un petit peu évolué, puisque d'une part le programme du gouvernement – gouvernement de la Communauté française en Fédération Wallonie-Bruxelles – a, durant l'été 2014, inscrit dans son projet le remplacement d'une des deux heures de cours de religion et de morale dans l'enseignement officiel par une heure de citoyenneté, ce qui est aujourd'hui en débat. En outre, un arrêt fameux de la Cour constitutionnelle a amené à la possibilité d'une dispense pour les parents qui souhaiteraient voir leurs enfants dispensés du cours de religion ou de morale.

Ce n'est qu'un pas vers ce qui doit être un véritable affranchissement à l'égard d'une situation qui, aujourd'hui, continue à cliver les enfants dès le moment où ils entrent à l'école primaire, à l'âge de six ans, sur base des convictions de leurs parents dans une société qui est en crise.

*La Belgique est-elle laïque ?
À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber*

Notamment en crise du fait de cette diversité qui, quelquefois, étouffe l'égalité. Il est peut-être utile de clamer haut et fort que l'égalité des citoyens impose que l'on ne les recense plus, qu'on ne les étiquette plus en fonction de leur conviction, ou dans le cas des enfants en fonction des convictions de leurs parents. Il faut que l'école continue à assumer son rôle émancipateur et son rôle de vecteur d'un sens commun pour les élèves, et donc que l'on abroge définitivement ces cours de religion et de morale dans l'enseignement officiel depuis l'âge de six ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Les difficultés que l'on rencontre, aujourd'hui, en matière de gestion de ce futur cours de citoyenneté ou de ce cours de « rien », comme on l'appelle de manière un peu triviale, devrait mener à la prise de conscience, qu'en réalité, qu'il est peut-être temps d'abroger ce qui, aujourd'hui, est un archaïsme.

– Le troisième chantier, qui lui n'a pas encore été ouvert au contraire des deux précédents, le troisième chantier pour parachever la laïcisation de la Belgique est un chantier difficile. S'il évolue dans les années à venir, il le sera pour des questions de principes et pas pour des questions budgétaires, c'est celui du financement des cultes.

Le financement des cultes, ou plutôt, à l'origine du moins, le financement des ministres du culte est inscrit dans notre loi fondamentale depuis 1831, mais a subi des torsions et des contorsions, avec un système très complexe. Six cultes sont reconnus ainsi que la laïcité organisée depuis maintenant un peu plus d'une vingtaine d'années.

C'est un système très inégalitaire, c'est un système qui ne repose sur aucune base légale. C'est un système où souvent la loi et la *Constitution* sont méprisées, d'après les dires d'un célèbre canoniste de la KUL, actuellement son recteur Rik Torps, bien connu dans les médias francophones. Ce système de financement des cultes est obsolète. Il est temps, là aussi, de revenir sur ce financement, qui est un archaïsme et qui surtout permet, par exemple, de chauffer et d'entretenir des lieux de culte qui pour beaucoup sont aujourd'hui désertés parce que la religion se passe ailleurs que dans les lieux de culte qui sont maintenus dans notre pays.

Ce financement des cultes coûte cher au budget de l'État et des collectivités locales : au bas mot au moins six cents millions d'euros par an. À quoi il faut y ajouter tout le bénéfice des exonérations et des avantages fiscaux attribués aux cultes qui sont très difficiles à établir.

Il y a, là aussi, une évolution à opérer. Non pas que la laïcité soit incompatible avec le financement des cultes, l'exemple français le montre,

mais parce que tout simplement parachever la laïcisation et avoir un système moins discriminatoire, c'est évoluer vers un autre système, qui serait comparable à celui de beaucoup d'autres pays européens où les cultes se financent eux-mêmes et souvent avec beaucoup de bonheur. C'est le cas au Royaume-Uni, c'est le cas aux Pays-Bas, c'est le cas en France, notamment.

– Le quatrième chantier, on considère qu'il faut être un doux rêveur pour espérer qu'on évolue en la matière. Mais c'est un chantier essentiel et le jour où nous y réussirons, nous aurons véritablement un État laïque en Belgique. C'est un dossier extrêmement délicat parce qu'il est au cœur du *consensus* belge depuis pratiquement l'origine de la Belgique, il s'agit de celui de l'école.

Nous sommes, aujourd'hui, dans un système où deux grands réseaux se font concurrence, sont en compétition. Où, situation pratiquement exceptionnelle en Europe, le réseau privé – le réseau libre qui est essentiellement confessionnel –, où l'enseignement libre est considéré comme un service public fonctionnel, ce sont les termes de l'ancêtre de la Cour constitutionnelle. L'enseignement privé est aujourd'hui majoritaire parce qu'on peut le considérer comme l'enseignement de référence : c'est un réseau d'enseignement qui est pratiquement totalement pris en charge par les pouvoirs publics depuis, précisément, le Pacte scolaire de 1958.

Il est pris en charge à cent pour cent pour le financement de ses personnels et à hauteur de septante-cinq pour cent environ, avec davantage quelquefois et un peu moins dans d'autres cas de figures, pour ses frais de fonctionnement.

Il y a là une concurrence délétère. Pour parachever la laïcité de la Belgique il faudrait, notamment, pour le bonheur des Belges et pour recentrer l'école sur ses missions d'enseignements et sur sa vocation émancipatrice, et sur ses missions pédagogiques et citoyennes évoluer vers un système d'enseignement public, d'enseignement unique casserait la logique des réseaux qui a paralysé la Belgique à de nombreuses reprises et qui est extrêmement préjudiciable pour notre société.

Cette analyse repose sur l'observation du fait religieux, sur l'observation de notre système politique et sur l'observation du système légal en la matière depuis de longues années.

Le vœu serait que l'évolution de ce système conduise à ce que l'égalité des Belges soit davantage respecté.

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.
L'antisémitisme, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Petit essai sur l'existence de Dieu*, J. CAMBIER, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. SAND, 2014.
Les deux jugements, W. DE WINNE, 2014.
Une histoire cosmique, W. DE WINNE, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.

- « Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
 Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
 Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
 Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans
 invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
 Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
 Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits,
 A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?, C. CHEREF-KHAN, 2014.
 La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.
 La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.
 Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
 De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?,
 C. CHEREF-KHAN, 2013.
 Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
 La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
 La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
 Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
 J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
 Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
 La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
 L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célèbrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
 La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
 Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
 Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
 Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
 Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
 Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
 Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
 Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
 Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
 Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
 Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
 Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
 Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007
 Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
 Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
 Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
 Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge »,
 Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
 Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. PEETERS, 2014.
 Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.
 Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.
 Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de
 « Philosophie pour enfants », N. DECOSTRE, 2014.
 Éduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.
 L'enseignement, métier à usure, J. L. HORENSTEIN, 2014.
 Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.
 Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. SÄGESSER, 2014.
 Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident :
 de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.
 Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
 Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
 Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
 Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.

- À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?*, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À coeur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. CAMBIER, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. DARTEVELLE, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. DE WINNE, 2014.
Des cultures et des hommes, M. VOISIN, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. DE WINNE, 2014.
Le 150^e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. PERCEVAL, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. CHRISTODOULOU, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. RIXHON, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangeantes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazoréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.

- La question des conceptions de vie*, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. BRYON-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques,
A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres,
C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté,
P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle,
J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. DE WINNE, 2014.
Réhabilitation du « phalocrate », M. BOLLE DE BAL, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. SEMAL, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. DE WINNE, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. BALMAN, 2014.
Écrivain belge, A. BERENBOOM, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. MENSCHAERT, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURYAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.

- La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote*, D. BOCKSTAEL, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
 F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
*Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
 en maisons de repos et en maisons de repos et de soins*, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme,
 M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...,
 C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.

- Parents de toxicomanes...*, A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliance » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. PINCHART, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

